

RESTAURATION DU COURS D'EAU DU LAYON



CONTEXTE

Le clapet du vieux pont a été mis en place à la suite des grands travaux de redressement du Layon, à la fin des années 60. Aujourd'hui, il est considéré comme illégal puisque aucun document administratif n'autorise sa création.

Le clapet doit donc être supprimé, les travaux en cours accompagnent cet effacement.

Plan d'eau avant travaux

OBJECTIF DES TRAVAUX

Sur près d'1 km, le lit du Layon sera remodelé afin de lui redonner sa dimension naturelle et de diversifier les profondeurs et les largeurs.

Ces aménagements permettent :

- D'améliorer la qualité de l'eau :

Une eau en mouvement est mieux oxygénée et permet le cycle naturel d'épuration de l'eau. Une zone humide se développera sur l'ancienne emprise du plan d'eau, sa végétation absorbe, stocke et dégrade certaines substances polluantes.

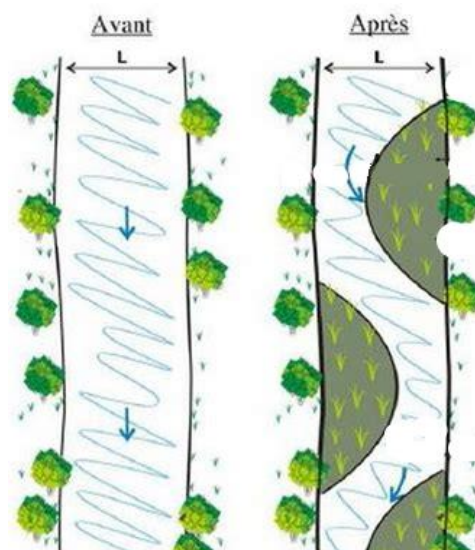
- Une meilleure gestion de l'eau :

En hiver, la zone humide retient l'eau et atténue les crues. La sinuosité aide à la dissipation de l'énergie de l'eau.

En été, la zone humide restitue l'eau au cours d'eau. La réduction de la largeur du cours d'eau permet d'augmenter la hauteur d'eau lors des petits débits.

- D'améliorer la biodiversité :

Les différents espaces créés dans le cours d'eau offrent plus de support de vie à la faune et la flore.



Principe utilisé pour remodeler le lit et diversifier les écoulements en amont du plan d'eau

Cout estimé du chantier

120 000 €

Financiers :

Agence de l'eau Loire Bretagne : 55 000 €

Région Pays de la Loire : 33 000 €

Syndicat Layon Aubance Louets : 32 000 €